



j'ai acheté une clio avec joint de culasse sans le savoir

Par **anders**, le **11/05/2012** à **21:29**

bonjour voila j'ai acheter une renauld clio de 1997 le 3 mai 2012(bien sur je sais quelle n'est pas neuve)elle a 192000km je me suis aperçu qu'il y avait un joint de culasse en voulant faire mon control technique et c'est impossible que se soit moi car j'ai fait à peine 200km finalement je ne les pas fait le 10 mai 2012. j'ai applé le vendeur un particulier, pour que l'on s'arrange à l'amiable mais il ne veut rien savoir il dit qu'il est dans ses droits et qu'il ne savait pas qu'elle faisait un joint de culasse mais je suis sur qu'il le savait du coup je ne c'est pas quoi faire.jaimerais savoir si je suis dans mes droits, si je peut lui demander de faire les réparations? ou quoi faire svp merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **12/05/2012** à **08:39**

Bonjour,

Quand vous dites "je me suis aperçu qu'il y avait un joint de culasse", je suppose que vous voulez dire que vous vous êtes aperçu que le joint de culasse est à remplacer, parce qu'il y en ait un, là c'est tout à fait normal...

Si le vendeur ne veut pas traiter à l'amiable, votre seul recours est la garantie des vices cachés. Mais pour cela, il va falloir apporter la preuve que le problème existait déjà au moment de la vente (par une expertise) et que vous n'aviez aucun moyen de le détecter par un examen poussé et un essai du véhicule.

Par **razor2**, le **12/05/2012** à **10:27**

Même s'il ne le savait pas, votre vendeur est responsable des vices cachés affectant le véhicule. Envoyez lui un courrier en RAR en le mettant en demeure sous 8 jours soit d'annuler la vente, soit de prendre à sa charge les réparations sous peine de poursuites au civil au titre des vices cachés. S'il ne vous répond pas ou refuse votre demande, faites expertiser le véhicule à vos frais en le conviant à l'expertise en LRAR. Si l'expertise vous est favorable et qu'il refuse toujours votre demande, vous devrez aller déposer un recours au Greffe de la juridiction de proximité.

Par **anders**, le **12/05/2012 à 11:30**

merci je vais essayer de lui envoyer se courrier mais j'ai peur que cela me coute beaucoup d'argent peut etre qu'il faudrait mieu que je fasse les réparations en plus j'ai absolument besoin d'une voiture pour aller travaillé! en plus c'est un ami au vrai proprio de la voiture qui a fait la transaction avec moi et non le proprio son ami àsigné a sa place et il n'a pas marqué vendu en l'état. et pour se courrier sa coute combien? il faut que j'aye à la poste pour sa? merci beaucoup. et c'est sa le joint de culasse est à remplacer on s'en est aperçu lors du ct que le liquide de refroidissement remonte par le vase.

Par **anders**, le **12/05/2012 à 11:36**

je craque j'ai toujours des problème pouvez vous me dire que feriez vous à ma place la voiture été à 800e et j'ai négocié à 650e je comprend maintenant pourquoi il a accepté. sa ne vaut peut etre pas toute ces démarches? je ne c'est plus... merci d'avance!

Par **razor2**, le **12/05/2012 à 16:49**

Tentez le coup des menaces en LRAR afin de voir ce qu'il fait. Ensuite, vu le prix de la voiture, en effet, à moins que vous bénéficiiez de la protection juridique dans votre contrat d'assurance, ca ne vaudra pas le coup d'engager une procédure qui risquerait de vous coûter plus cher que le prix de la voiture...

Par **janus2fr**, le **12/05/2012 à 18:32**

Surtout, si vous souhaitez vraiment mener une procédure, ne faites pas réparer le véhicule car il faut une expertise...